

18 NOVEMBRE 2022

Minute express

Votre courrier prioritaire.

Bonjour,

Fraude par hameçonnage : appel à la vigilance

Des notaires nous ont signalé avoir été victimes de fraude par courriel.

Le stratagème

Selon notre compréhension, le fraudeur infiltre la boîte courriel du notaire et cible les échanges liés à des virements bancaires de son compte en fidéicommiss, dans le cadre de transactions immobilières.

On croit que le fraudeur supprime le courriel légitime contenant les informations du tiers et achemine au notaire un nouveau courriel pour le substituer. L'adresse courriel de l'expéditeur est imitée avec de très légères différences. Le courriel envoyé par le fraudeur contient des informations bancaires nécessaires au transfert, mais celles-ci ne correspondent évidemment pas aux bonnes informations.

Puisque les notaires ne se rendent pas compte immédiatement de cette fraude bien orchestrée, cela rend la récupération des sommes d'autant plus difficile.

Quoi faire ?

Les notaires pourraient déjouer ces tentatives :

- Par l'utilisation d'un courriel sécurisé ;
- En vérifiant auprès de l'expéditeur que les directives contenues au courriel sont les bonnes.

Cela peut se faire par téléphone ou en personne ;

- Par un examen minutieux des courriels qu'ils reçoivent.

Des ressources à avoir sous la main :

[La section profession numérique de l'Espace notaire pour des conseils sur la sécurité technologique](#)

[Quelques bonnes pratiques en matière de courriel](#)

[Le petit livre noir de la fraude](#)

Joignez-vous à nous et partagez nos contenus sur vos réseaux!



ME DÉSABONNER- AVIS LÉGAL :

© Chambre des notaires du Québec, 2021. Mention légale : <https://www.cng.org/modalites-et-conditions-d-utilisation/>. Les opinions émises dans les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs. Le fait qu'un annonceur puisse présenter de l'information, une chronique, une opinion ou un court dossier dans l'infolettre ne signifie pas nécessairement que ces contenus sont endossés par la Chambre des notaires du Québec. Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.